



# VILLE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Arrondissement du Havre - Département de la Seine-Maritime

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Uniquement sur rendez-vous (02.32.79.24.62)

### LA PRESENCE DU DEMANDEUR EST INDISPENSABLE

Munissez-vous de :

- **Une photo d'identité** de moins de six mois, non scolaire, non coupée, sans lunette (format 3,5 cm x 4,5 cm, de face, tête nue, sur fond clair) ;
- **Un justificatif de domicile original** de moins d'un an (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer ...)
- **L'ancien passeport** si c'est un renouvellement ;
- **La carte nationale d'identité** en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ;
- **La copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois** à demander à la mairie du lieu de naissance en cas d'une première demande ou en cas de non présentation soit d'une carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans soit d'un passeport périmé depuis moins de deux ans ;
- **des timbres fiscaux** (à acheter à la trésorerie, en bureau de tabac ou sur internet) ;
  - ↳ **86 € pour les adultes**
  - ↳ **42 € pour les mineurs âgés de 15 ans et plus ;**
  - ↳ **17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.**
- **Connaître le nom et les prénoms des parents ainsi que leur date et lieu de naissance.**

Les **enfants mineurs** doivent être accompagnés de l'un des parents avec le **livret de famille** et la **pièce d'identité des parents**.

En cas d'hébergement ou de domiciliation chez les parents :

- Justificatif de domicile de l'hébergeant ;
- Attestation d'hébergement sur l'honneur de l'hébergeant ;
- Pièce d'identité de l'hébergeant.

En cas d'acquisition de la nationalité française :

- ↳ Toute pièce en justifiant (décret de naturalisation, certificat de nationalité française demandé au tribunal d'instance du domicile, ...)

En cas de veuvage :

- ↳ Livret de famille portant la mention de décès de l'époux(se).

En cas de divorce :

- ↳ Dispositif de jugement complet.

*Vous pouvez télécharger, remplir le dossier sur internet et le ramener le jour de votre rendez-vous en Mairie. Il faut taper : Pour un adulte CERFA n°12100\*02 et pour un mineur 12101\*02*

**Pour les voyages à destination des Etats-Unis, il faut compléter une demande d'autorisation de voyage électronique sur <https://esta.cbp.dhs.gov>**